

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63

n° 216 du 3 avril 2015

ACTUALITÉ



SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Préavis de grève du syndicat CGT du CG63 pour le jeudi 9 avril 2015

Compte-rendu CGT CAP d'avancement de grade et de promotion interne catégorie C groupe 1 mercredi 11 mars 2015 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Le NGS 14 spécial sur le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Grève et manifestation jeudi 9 avril, 10h30, place du 1er mai, à Clermont-Ferrand

Réunion publique pour expliquer la loi Macron Mardi 07 Avril à 19h à la salle des fêtes de la Maison du Peuple

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Projet de loi sur le renseignement : un texte liberticide

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Évolution du pouvoir d'achat du point d'indice net majoré (INM) depuis le 1er janvier 2000
Métropole de Lyon : CRS contre manifestants

APPEL A CANDIDATURES
LA CITATION DE LA SEMAINE
ILS ONT OSE LE DIRE :
LE DESSIN DE LA SEMAINE
LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Préavis de grève du syndicat CGT du CG63 pour le jeudi 9 avril 2015



SYNDICAT LA CGT
DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 03 avril 2015

Objet: préavis de grève reconductible à partir du jeudi 9 avril 2015 et demande d'audience

Monsieur Le Président du Conseil départemental,

La CGT avec d'autres organisations syndicales a lancé une grève nationale interprofessionnelle le jeudi 9 avril 2015.

Nous profitons de cette occasion pour vous demander une audience jeudi après-midi afin de vous présenter notre cahier revendicatif, avec entre autres la prime pour travaux dangereux, incommodes, insalubres et salissants du décret de 1967.

Nous vous rappelons les dispositions de l'article 4 de la loi n° 82-889 du 19 octobre 1982 « pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président du Conseil départemental, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le syndicat la CGT
Yannick CITERNE
Secrétaire adjoint

Compte-rendu CGT CAP d'avancement de grade de promotion interne catégorie C groupe 1
mercredi 11 mars 2015 Non public, réservé aux syndiqués CGT

Le NGS 14 spécial première guerre mondiale : informations pratiques

Le NGS n° 14 « il était une fois 1914-2014 : le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale » pour 156 pages, illustré, en couleurs, format 21 x 29,7 est sorti le 23 décembre 2014 **est vendu au prix public de 8 € TTC l'unité** en venant le retirer à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 au 24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ; ou de 11,50 € l'unité TTC franco de port si vous voulez le recevoir à l'adresse de votre choix.

Il est disponible dans certaines librairies.

Concernant ce NGS, sont téléchargeables avec les liens suivants :

Le bon de commande <http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/141201bondecommandeduNGS-14.pdf>

Le dossier de presse de présentation

<http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/20150106Dossierdepresseok.pdf>

Les documents complémentaires qui n'ont pas pu être mis dans le NGS 14, faute de place

<http://cg63cgt.fr/les-annexes-du-ngs14/>

Prochaines réunions

Comité technique : lundi 27 avril 2015.

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Grève et manifestation jeudi 9 avril, 10h30, place du 1er mai, à Clermont-Ferrand



L'austérité, pour les salarié-e-s, c'est :

- Peu ou pas d'augmentation de salaire.
- Le point d'indice des fonctionnaires bloqué depuis 2010.
- 6 millions de chômeurs en France, + 6 % en 1 an.
- Plus de 10 millions de français sous le seuil de pauvreté.
- Le pouvoir d'achat qui diminue, - 4 % depuis 2009.
- La précarité pour de plus en plus de salarié-e-s et de retraité-e-s.
- Les femmes payées 27 % de moins que les hommes.
- La sécurité sociale, privée de ses financements, qui risque de disparaître.
- La santé de moins en moins accessible.
- La liquidation des services publics.

Pendant ce temps...

- Les plus grosses entreprises se sont partagées 250 milliards d'argent public en 2014 .
- La fraude fiscale est estimée à 80 milliards d'euros par an et l'évasion à 50 milliards .
- Les entreprises du CAC 40 sont imposées à 8 %, contre 33 % pour les autres.
- Les actionnaires se sont partagés 30 % de dividendes en plus sur 2014.
- La France compte 2,44 millions de millionnaires aujourd'hui et en comptera 4,16 millions en 2019.

Seule une petite partie de la population profite et s'enrichit honteusement.

Toutes les politiques menées depuis plus de 30 ans vont dans ce sens...

Ces politiques dévastatrices poussent au chacun pour soi et profitent au FN, dont le seul programme économique ne ferait qu'aggraver toutes ces inégalités.

La solidarité de tou-te-s, salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi, doit se mettre en marche.

La grève est notre seule arme !

Ensemble, faisons nous entendre le 9 avril !

Toutes et tous en grève et manifestation,

rendez-vous à 10 h 30 place du 1er mai.



Jeudi 9 avril 2015

GREVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE

Contre toute austérité...

Contre le pacte de Responsabilité et pour le retrait de la loi MACRON...

Pour la satisfaction des revendications...

La politique économique du gouvernement qui s'inscrit dans la soumission aux diktats imposés par l'Union Européenne, conduit à la précarité et à la pauvreté les salariés, les jeunes et les retraités.

Les centaines de milliards d'aides fiscales et sociales données chaque année au patronat fragilisent notre système de protection sociale et le service public...

Aucune contrepartie n'est exigée en matière de maintien de l'emploi ou des salaires : les patrons bénéficient des subventions, des aides et des exonérations, mais les plans de licenciements et le blocage des salaires se poursuivent...

Le Pacte de Responsabilité, signé par le MEDEF, la CGPME, l'UPA avec la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, avec le soutien de l'UNSA, et mis en œuvre par le gouvernement, ce sont 50 milliards d'économies en 3 ans pris sur les hôpitaux, l'enseignement, les collectivités locales, la sécurité sociale, les retraites, les prestations sociales...

Et ce sont 41 milliards de cadeaux supplémentaires au patronat.

Depuis 30 ans, les gouvernements exonèrent le patronat de cotisations sociales : cela se traduit par un chômage de masse et l'explosion de la pauvreté !

Le gouvernement poursuit la politique d'austérité : elle amène à des catastrophes partout où elle a été mise en œuvre... (cf. Grèce, Portugal; Espagne...).

Avec la loi MACRON, le gouvernement donne encore raison aux exigences du MEDEF : facilités pour licencier, banalisation du travail du dimanche, remise en cause de la justice prud'homale, privatisation du secteur ferroviaire, déréglementation du contrat du travail...

En utilisant l'article 49-3, le gouvernement veut passer en force pour imposer la loi MACRON... C'est un aveu de faiblesse ! La dernière fois qu'il a été utilisé, c'est en 2006 pour le CPE et face à la mobilisation, le gouvernement de l'époque avait été obligé de le retirer !

Mais pour l'Union Européenne, ça ne suffit pas : MOSCOVICI, commissaire européen à l'économie, exige la réforme du marché du travail... c'est-à-dire le démantèlement complet du Code du Travail et de toutes les garanties collectives...

Et pour le MEDEF, ça ne suffit pas non plus : le patron de la FNAC demande la disparition du repos dominical... GATTAZ veut réduire les droits des représentants du personnel... Le MEDEF veut la disparition du SMIC, la remise en cause de la durée légale du temps de travail...

Ça suffit ! Il faut bloquer l'austérité... !

Il faut bloquer la destruction des droits et des acquis des salariés... !

FO, CGT, FSU, Solidaires et UNEF condamnent le Pacte de Responsabilité et la Loi MACRON et en demandent le retrait !

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider... Ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire !

- Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie (augmentation de la consommation) et bon pour la protection sociale : 1€ de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public, ce sont 15 milliards de plus pour la Sécurité Sociale !
- L'emploi est une préoccupation majeure des salariés : le gouvernement verse des aides publiques aux entreprises... Il doit bloquer les licenciements, les délocalisations, le dumping social, les fermetures d'entreprises, y compris en nationalisant ! Dans le secteur public, il faut arrêter les suppressions de postes et créer tous les postes statutaires nécessaires dans les 3 fonctions publiques !
- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'abrogation de toutes les régressions opérées depuis 1993 pour favoriser entre autres l'embauche en CDI des jeunes !
- Les services publics doivent être préservés et renforcés... Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits des citoyens et le développement économique sur tout le territoire... Le projet de réforme territoriale, la loi Santé, les réformes de l'école et de l'enseignement supérieur ... doivent être retirés...!

Les organisations syndicales FO, CGT, FSU, Solidaires et UNEF appellent dans l'unité à l'action

Contre toute austérité...

Contre le pacte de Responsabilité et pour le retrait de la loi MACRON...

Pour la satisfaction des revendications...

**FO, CGT, FSU, Solidaires et UNEF appellent dans l'unité à la
GREVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE**

Jeudi 9 avril 2015

Dès maintenant, FO, CGT, FSU et Solidaires appellent à la tenue de réunions et d'AG dans l'unité pour préparer partout la grève nationale interprofessionnelle !

Réunion publique pour expliquer la loi Macron Mardi 07 Avril à 19h à la salle des fêtes de la Maison du Peuple

L'Union Locale CGT de Clermont-Fd organise une réunion publique Mardi 07 Avril à 19h à la salle des fêtes de la Maison du Peuple.

Les conséquences du projet de Loi Macron seront au cœur des débats et ce, en présence de syndicats (Commerce, Cheminot, Edf...), ainsi que d'un inspecteur du travail et du président du conseil des Prud'hommes Dominique Holle.

Nous en profiterons pour interpellier les députés locaux (et sénateurs) sur ce projet de loi débattu en ce moment au sénat avant la 2^{ème} lecture à l'assemblée nationale.

A 2 jours du mouvement national interprofessionnel, il est fondamental de se retrouver le plus nombreux possible afin de lutter contre ces régressions sociales sans précédent. Nous gagnerons la mobilisation la plus large des salarié-e-s jusqu'au dernier moment. [Lire le tract de l'Union Locale CGT de Clermont-Fd](#)



ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Projet de loi sur le renseignement : un texte liberticide

Alors que le projet de loi sur le renseignement est discuté en commission à l'Assemblée nationale, la CGT police demande le retrait d'un texte qui, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, veut élargir les domaines concernés par les surveillances téléphoniques, sans contrôle judiciaire et en concentrant les pouvoirs dans les mains du seul Premier ministre. « Une loi qui, sous couvert de mieux protéger contre le terrorisme, va en réalité être une des (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Évolution du pouvoir d'achat du point d'indice net majoré (INM) depuis le 1er janvier 2000

La CGT Fonction publique vous transmet la perte de pouvoir d'achat pour le mois de septembre, complétée d'un comparatif en euro des pertes en fin de grade pour les grilles types de C, B, A et A+.

Trois recto-verso :

- un premier recto-verso des pertes du point d'indice par rapport à l'inflation depuis le 1er janvier 2000 ;
- un deuxième recto-verso des pertes du point d'indice par rapport à l'inflation depuis le gel du point d'indice au 1er juillet 2010 ;
- un troisième recto-verso des pertes dues à l'augmentation de la cotisation retraite depuis le 1er janvier

2011, avec un tableau récapitulatif des augmentations jusqu'en 2020.



Perte actualisable du point 2015-02

Métropole de Lyon : CRS contre manifestants

Les personnels de la ville de Lyon du CG ont manifesté à l'appel de la CGT et ont envahi des locaux. Non seulement, COLLOMB (PS) a refusé de recevoir une délégation, mais a fait charger les CRS alors que les manifestants étaient calmement assis à l'intérieur. Cette violence a fait plusieurs blessés parmi les manifestants dont un militant qui a été hospitalisé

APPEL A CANDIDATURES

2588 Ergothérapeute Grade : Technicien paramédical

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 8 avril 2015

847 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 10 avril 2015

957 Référent technique social Sancy Val d'Allier Grade : Attaché territorial ou Conseiller socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 10 avril 2015

1197 Responsable du Service des Moyens Techniques Grade : Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 15 avril 2015

1941 Responsable du pôle Entretien et Exploitation Grade : Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 15 avril 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Les prédictions pour la semaine qui vient. Poisson : vendredi est votre jour. Taureau évitez les voyages en Espagne. Cancer : faites un dépistage. Balance : essayez de perdre du poids.» *Philippe Geluck*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Je suis l'homme le plus honnête du monde.» *Patrick Balkany*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

ÉLECTION CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.
Permanences les mercredis : 8 avril 2015 de 14 h 30 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.
Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>
Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.